

## **Communiqué de presse**

### **MOLITOR Avocats à la Cour annonce des promotions aux rangs de *Partner* et *Counsel***

Avocats à la Cour

8, rue Sainte-Zithe Boîte Postale 690 L-2016 Luxembourg T (+352) 297 298 1 F (+352) 297 299 E [contact@molitorlegal.lu](mailto:contact@molitorlegal.lu)

**MOLITOR**

Luxembourg, le 17 juillet 2019 - MOLITOR Avocats à la Cour a le plaisir d'annoncer les promotions de Régis Muller au rang de *Partner* et de Sophie Lamothe et Virginie Liebermann à celui de *Counsel*. Ces promotions témoignent de leur engagement envers l'étude et ses clients et reflètent leur niveau élevé de compétences et d'expertise dans leurs domaines d'intervention.

#### **Régis MULLER, *Partner*, Droit du Travail, Pensions et Immigration**

Régis Muller est promu *Partner au sein de l'équipe Droit du Travail, Pensions et Immigration*.

Comptant 16 années de métier, Régis a une solide expérience dans la représentation et le conseil aussi bien auprès de particuliers que de multinationales, situés à Luxembourg et à l'étranger, et ce tant en contentieux qu'en conseil.

Régis est un expert en matière de droit du travail, mais il a également une solide expérience dans les matières de droit commercial. Il conseille les clients sur divers sujets allant des questions relatives aux relations individuelles de travail (contrats de travail, flexibilité du travail, mobilité des salariés, gestion des incapacités de travail et de leurs conséquences, concurrence déloyale, licenciements, etc.) aux relations collectives (conventions collectives de travail, plans sociaux, relations avec la délégation du personnel, transfert d'entreprise, etc.) en passant par la gestion des litiges et les questions d'immigration, notamment dans le cadre de la mobilité des salariés (détachement).

Il est diplômé de l'Université de Nancy, France (D.E.A de Droit Privé) et a été chargé de travaux dirigés en droit des obligations à l'Université de Lorraine. Admis au Barreau en 2003, Régis est Avocat à la Cour. Il a travaillé pour MOLITOR puis AMMC Law avant de rejoindre à nouveau MOLITOR en juin 2017.

### **Sophie LAMOTHE, *Counsel*, Contentieux et Assurances**

Sophie Lamothe a été promue au titre de *Counsel* au sein des équipes Contentieux et Assurances. Elle a rejoint MOLITOR en 2014 après 5 années en qualité de Chargée de travaux dirigés à l'Université Paul Verlaine (Metz, France) et 7 années d'expérience en tant qu' Avocat au Luxembourg. Sophie possède une solide expertise en matière de contentieux et règlement des litiges, tant civils que commerciaux. Elle s'est spécialisée plus particulièrement en droit de la responsabilité civile et des assurances. En qualité de *Counsel*, ses efforts porteront à l'avenir sur le développement du département Assurances au sein de MOLITOR, dont l'expertise en la matière est hautement respectée. Sophie est Avocat à la Cour et a été admise au Barreau de Luxembourg en 2008. Elle est titulaire d'un Doctorat en Droit privé et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.) de l'Université Paul Verlaine de Metz (France).

### **Virginie LIEBERMANN, *Counsel*, IP, IT & Media**

Virginie a débuté sa carrière en 2008 en tant qu'Avocat chez MOLITOR. Au fil des ans, elle a développé son expertise dans différents secteurs et plus particulièrement au sein des équipes Droit du Travail, Pensions et Immigration et IP, IT & Media. Virginie dirige l'équipe IP, IT & Media , depuis 2017 au sein de laquelle elle a pu développer son expertise en matière de Protection des données notamment. En tant que Counsel, Virginie entend se consacrer pleinement au développement de son département. Virginie est Avocat à la Cour et Membre du Barreau de Luxembourg depuis 2008. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université de Strasbourg en France.

Michel Molitor, *Managing Partner*, commente : « Nous avons à cœur de fournir un service d'excellence et, de ce fait, nous donnons à nos avocats la possibilité de développer continuellement leurs compétences afin d'être à la hauteur des besoins et défis de nos clients. Nous reconnaissons toujours l'engagement de nos équipes, ainsi la promotion des talents au sein de l'Etude est primordiale à nos yeux. Cette approche nous permet d'offrir en permanence le meilleur niveau de service à nos clients. »

Paulo Lopes da Silva d'ajouter : « Ces promotions s'inscrivent pleinement dans notre stratégie de croissance et nous sommes heureux de féliciter Virginie, Sophie et Régis pour avoir atteint cette nouvelle étape de leur carrière au sein de MOLITOR ».